

DOSSIER CONSULTATION

MAPA DAE EQUIP 12-0006

La procédure de consultation utilisée est celle de la procédure adaptée, prévue à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Les dispositions du CCAG relatives aux marchés publics de fournitures et de services connues à la date du lancement de la procédure sont applicables au présent marché.

Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) des Marchés Publics de fournitures courantes et services (**Arrêté du 19 janvier 2009** -JORF n°0066 du 19 mars 2009 et son annexe)

1/ Expression du besoin :

La présente consultation porte sur l'acquisition d'un refroidisseur pour préparations liquides (turbine à glace).

Le marché est composé d'un lot unique.

Lot unique : refroidisseur à sauce

Le matériel devra présenter les caractéristiques générales suivantes:

- Refroidisseur pour préparations liquides (sauces, potages, crèmes) permettant le refroidissement des préparations liquides de 65° à 10° en moins de 2 heures selon la réglementation.
- Ce matériel doit assurer un refroidissement à + 3° en fin de cycle ainsi que le maintien à cette température le temps souhaité.
- Matériel tout inox alimentaire d'une capacité de 50 à 60 litres.
- Matériel mobile permettant des petits déplacements aisés avec roues inox bloquantes.
- Refroidissement par air
- Accès à la cuve assurant un chargement et un nettoyage aisés.
- Robinet de vidange et brasseur de cuve facilement démontable et nettoyable
- Hauteur de 35 cm minimum sous le robinet de vidange
- Affichage permanent de la température du produit
- Signalement de dysfonctionnement
- Matériel conforme aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

2/ Quantité :

L'achat porte sur 1 appareil.

3/ Variantes :

Le candidat n'est pas autorisé à présenter une variante.
La procédure ne comporte pas d'option.

4/ Nomenclature:

- 39312000-2 Matériels pour la préparation des aliments

5/ Durée du marché :

- **Investissement** : 1 an à partir de la date de notification

6/ Exécution du marché :

La prestation sera effectuée impérativement au vu d'un document intitulé « bons de commande », signé par le Directeur du Centre hospitalier ou son représentant.

7/ Lieu d'exécution ou de livraison :

Cuisine centrale

81, avenue Georges Pompidou
24019 PERIGUEUX CEDEX

8/ Critères d'attributions :

A partir des critères de jugement des offres pondérées de la manière suivante :

- 1) Qualité du produit (60%)
- 2) Prix. d'achat (40%).

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire.

Le candidat ne sera définitivement retenu qu'après production de divers documents conformément à l'article 46 du code des marchés publics.

Il s'agit :

- 1. Des certificats et attestations délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ces obligations fiscales et sociales (imprimé NOTI2 ou 3666).**
- 2. La déclaration figurant à l'article D 8222-5 ou D 8222-7 et D 8222-8 du Code du Travail relative contre le Travail dissimulé (modèle NOTI1 ou équivalent).**

Ces pièces sont à produire **tous les 6 mois** jusqu'à la fin de l'exécution du marché

Le candidat dispose d'un délai de 7 jours ouvrables (jour de demande exclu) pour produire ces documents. Dans le cas contraire, son offre sera rejetée et il sera fait appel au candidat placé en second et ainsi de suite.

9/ Date limite de remise des offres : Vendredi 03 août 2012 à 16 heures

10/ Délai de validité des offres : 90 jours

11/ Adresse où les offres doivent être remises :

Cellule des Marchés

Direction des Affaires économiques

81, avenue Georges Pompidou

B.P.9052

24019 PERIGUEUX CEDEX

12/ Document à fournir :

Le candidat devra fournir **l'imprimé DC1 et DC2**

13/ Démonstrations :

Sans objet

14/ Pièces constitutives du marché :

Le marché est constitué par les éléments contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

- 1- Un devis détaillé élément par élément,
- 2- Le présent cahier signé par le candidat
- 3- La référence à cette demande (MAPA DAE EQUIP 12-0006)
- 4- les documents administratifs sur le marquage CE
- 5- une documentation commerciale du matériel proposé,
- 6- listing des pièces détachées avec tarif
- 7- une documentation technique et vue éclatée du matériel proposé
- 8- le questionnaire annexé au présent cahier des charges
- 9- les procédures de nettoyage, décontamination, désinfection du matériel retenu ou proposé
- 10- des renseignements sur le S.A.V.
- 11- les délais de livraison,
- 12- la durée et conditions de garantie
- 13- le détail de la prestation de formation des utilisateurs (durée, contenu, etc....).
- 13- le détail de la prestation de formation des personnels techniques

15/ Garantie : 1 an minimum

La garantie sera au minimum de un an, pièces, main d'œuvre et déplacement. Elle comprendra durant cette période, si nécessaire, les visites de maintenance préventives (main d'œuvre, kit de pièces et déplacement) préconisées par le constructeur. Le candidat peut proposer une durée de garantie supérieure.

16/ Modalités d'établissement des prix :

Equipement

- a. Les prix de règlement s'entendent nets toutes taxes comprises, franco de port et d'emballage au Centre hospitalier de Périgueux.
- b. Les prix sont **fermes et définitifs pour la durée du marché.**

17/ Délais et modalités de paiement :

Les paiements s'effectueront par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique et dans les conditions prévues à l'article 98 du Code des Marchés Publics.

Le délai maximum de paiement est fixé à **50 jours** à compter de la réception de la facture.

En cas de dépassement du délai global de paiement, les intérêts moratoires sont calculés au taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir, augmenté de deux points.

18/ Comptable assignataire :

Le comptable assignataire chargé du règlement des factures est :

Madame l'inspectrice divisionnaire

Trésorerie de Périgueux Etablissements Hospitaliers

80, avenue Georges Pompidou

CS 81 100

24009 PERIGUEUX CEDEX.

19/ Commande :

Le matériel fera l'objet d'un bon de commande après notification du marché.

25/ Renseignements d'ordre administratif et/ou technique :

M Chantal DUTROP

Attachée d'administration

Direction des Affaires Economiques

☎05.53.45.27 78 (secrétariat)

Bureau Equipements

Direction des Affaires Economiques

Tel : 05.53.45.26.81

Mail : dae.equipement@ch-perigueux.fr

Renseignements techniques :

Mr Alain BILLAT

Responsable

Cuisine centrale

☎ 05.53.45.27.14

Mail : alain.billat@ch-perigueux.fr

26/ Attribution de compétences :

En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent cahier des charges, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile du Centre hospitalier de PERIGUEUX.

27/ Lieu où l'on peut retirer le dossier

Direction des Affaires Economiques

Bureau Equipement

81, avenue Georges Pompidou

B.P. 9052

24019 PERIGUEUX CEDEX

Tél : 05.53.45.26.81

Fax : 05.53.45.26.74

Mail : dae.equipement@ch-perigueux.fr

Site internet : www.ch-perigueux.fr – « Marchés publics »

Fait à Périgueux, le

LE CANDIDAT

Mention manuscrite

"LU ET APPROUVE"

et signature

**La Directrice
des Affaires Economiques,**

Anne-Marie ROUMAGNAC